

Un foyer de Grippe Equine a été confirmé le 22 Avril 2023 en Gironde suite à des signes cliniques à dominante de fièvre, toux, jetage et apparition de ganglions apparus le 11/04 dernier sur un effectif de 5 équidés non vaccinés. Deux des animaux (un poney de 25 ans et un âne de 2 ans) ont été confirmés porteurs de cette virose.

Quelles précautions pour les organisateurs lors de rassemblements ?

– En tant qu'organisateur, il est indispensable de :

- S'assurer de la bonne santé des chevaux arrivant sur les lieux du rassemblement ; il est vivement recommandé de mettre en place un **protocole sanitaire** avec un vétérinaire, mentionnant notamment les obligations vaccinales pour accéder au rassemblement. La vaccination contre la grippe est obligatoire pour un rassemblement, et un rappel datant de moins de 6 mois peut être imposé. Une autre option peut aussi être de demander la réalisation d'un test de dépistage de la grippe avec l'obtention d'un résultat négatif datant de moins de 48h.

Pour les tests de dépistage, il convient d'utiliser des tests ayant fait l'objet d'une validation rigoureuse (sensibilité terrain– spécificité – détectabilité) et de façon appropriée dans l'évolution de la maladie chez un équidé atteint. En effet, pour les chevaux vaccinés, la quantité de virus retrouvés au « bout du nez » est moindre, en particulier en début et en fin d'apparition des symptômes.

- S'assurer qu'aucun cheval provenant d'un foyer avéré ne se rende sur les lieux du rassemblement
- Nettoyer et désinfecter les boxes avant et après chaque mouvement de chevaux
- Mettre à disposition des points d'eau afin que les cavaliers puissent s'approvisionner en eau individuellement
- Communiquer largement et imposer aux participants, comme au public en particulier les enfants, le respect de pratiques préventives pour limiter le contact direct et indirect entre chevaux, notamment via les mains, le matériel, les bottes...
- Ne pas maintenir l'organisation d'un rassemblement en cas de cheval malade ou suspect au sein de l'établissement accueillant le rassemblement.